



# CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2026

## LISTE DES DÉLIBÉRATION ADOPTÉES

L'an deux mille vingt-six, le quatre février, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de PAUCOURT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard LORENTZ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 janvier 2026

### Nombre de Conseillers :

En exercice : 13  
Présents : 12 jusqu'à 20 h 50 puis 11  
Pouvoir : 00 jusqu'à 20 h 50 puis 1

**PRESENTS** : Mmes et Mrs BREMONT Jean-Luc, DELAVEAU Caroline, CLERET Benjamin, HOUTEER Lucile (jusqu'à 20 h 50), LAPEYRADE Simone, LORENTZ Gérard, MOREAU Guy, PARASKIOVA-ANTONINI Muriel, POTTIER Virginie, SAILLARD François, TALENS Nathalie, TORREGANO David.

**ABSENTS REPRESENTES** : à partir de 20 h 50 Mme HOUTEER Lucile, pouvoir à Mme DELAVEAU Caroline

**ABSENTS** : ORUS PLANA Sébastien

Après avoir procédé à l'appel, Monsieur le Maire constate le quorum. Le conseil municipal pourra valablement délibérer.

M. François SAILLARD a été désigné secrétaire de séance.

### 2026-01– Examen du maintien ou non du troisième adjoint au Maire

**Le conseil municipal décide**

**DE NE PAS MAINTENIR** le poste de troisième adjoint sans délégation

M. le Maire informe que le tableau du conseil municipal sera modifié lors de la prochaine séance du conseil municipal le 4 mars 2026.

### 2026-02 – Rapport d'activités 2025 de la police intercommunale

**Le conseil municipal,**

**PREND ACTE** du rapport d'activités de la police intercommunale au titre de l'année 2025.

**AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision.

**CHARGE** M. le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

### 2026-03 - Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)

**Les membres du Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de :**

**PRENDRE ACTE** des orientations présentées dans le rapport d'orientations budgétaires (ROB) 2026.

### 2026-04 - Cr éation d'un budget annexe assujetti à la TVA relativ e à la gestion et à l'investissement concernant des bâtiments médico-sociaux

**Les membres du Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**DE CRÉER** un budget annexe intitulé : « Budget annexe – Gestion immobilière des bâtiments médico-sociaux »

Ce budget annexe retracera l'ensemble :

- des dépenses et recettes de fonctionnement,
- des dépenses et recettes d'investissement,
- des opérations réelles et d'ordre liées aux deux bâtiments.

### **DE DÉCIDER d'assujettir ce budget à la TVA**

Les opérations immobilières relevant de ce budget annexe sont assujetties à la TVA, conformément aux articles 256 B et 260 A du CGI.

La commune procédera aux déclarations de TVA selon les modalités définies avec la DGFIP (CA3 ou CA12).

**DE DIRE** que la comptabilité sera gérée selon la nomenclature M4XX – Opérations immobilières. Toutes les subdivisions nécessaires seront créées en concertation avec le comptable public.

**DE DIRE** que le budget principal pourra apporter, si nécessaire :

- des subventions d'équilibre,
- des avances, dans le respect des règles comptables applicables.

Les charges ou mises à disposition seront, le cas échéant, facturées au budget annexe selon les règles de comptabilité analytique.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à :

- **EFFECTUER** toutes démarches déclaratives auprès de la DGFIP concernant l'assujettissement à la TVA,
- **SIGNER** tous documents, pièces comptables et administratives nécessaires,
- **LANCER** les opérations préparatoires à la mise en œuvre du budget annexe,
- **PROCÉDER** à toutes formalités relatives à l'exécution de la présente délibération.

**2026-05 - Autorisation de signature de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Loiret**

**Les membres du Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de renouvellement de l'adhésion à la médecine préventive du Centre de Gestion du Loiret, avec effet au 1er janvier 2026.

**DE PRÉCISER** que les crédits seront inscrits au BP 2026.

**2026-06 - Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes**

**Les membres du Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, prend acte de cette motion.**

**2026-07 - Motion de soutien aux agriculteurs**

**Les membres du Conseil Municipal décide, à 10 voix pour et 2 abstentions (MM Guy MOREAU et François SAILLARD), de prendre acte de cette motion.**

Paucourt le 11 février 2026

Certifié conforme

Gérard LORENTZ



A handwritten signature consisting of a stylized letter 'G' followed by a cursive surname.

Maire

Affichage et publication électronique le 11 février 2026

Page 2 sur 2

Liste des délibérations adoptées le 4 février 2026